

## **Dossier Nº6**

Attribution d'un emplacement dépendant du domaine public au marché municipal de Papeete « Mapuru a Paraita »

### LE SECTEUR JUS DE FRUITS FRAIS

propose:

Un (1) emplacement : dit stand aménagé Situation à l'intérieur au RDC du marché

Dimension 15,6 m<sup>2</sup>

Tarif: 2000 FCFP le m2, soit 31 200 FCFP par mois

**Important**: Pour cet emplacement, **SEULS** les agriculteurs et producteurs utilisant des produits locaux\* seront acceptés

### **Documents joints au dossier:**

- Fiche d'inscription
- Cahier des charges
- Liste des documents pour la constitution du dossier

## Direction du Marché Municipal « Mapuru a Paraita » (DMM)

Dossier à déposer physiquement au plus tard le lundi 8 décembre 2025 à 12h à la Direction du Marché municipal (DMM)

Pôle Administratif

Marché Municipal (1er étage) - Papeete – BP 106 – 98713 Papeete

**☎**: 40 43 67 15 - courriel: manuarii.sin@villedepapeete.pf

#### FICHE D'INSCRIPTION N°2025-CAOT2/ D6/Candidat......

A REMPLIR PAR LE CANDIDAT		
Nom:		
Prénoms:		
Date & Lieu de naissance :		
Adresse géographique du domicile :		
Adresse correspondance B.P:Secteur Postal:		
Adresse courriel:@:		
Tel. (Domicile):		
Site internet/Facebook:		
Formations(s) Diplômes obtenus en lien avec le secteur d'activité à joindre au dossier :		
Expérience professionnelle :		
Emploi actuel:		
INFORMATIONS SUR LA PATENTE :		
Forme Juridique: PERSONNE PHYSIQUE (OBLIGATOIRE)		
Nom ou Raison sociale:		
N° Tahiti actif:		
Activités exercées identifiées par l'ISPF :		
Enseigne Commerciale :		
Type de produits à la vente :		
ENGAGEMENT DU CANDIDAT :		
Je soussigné(e), (Nom et prénom):		
Fait àlele		

# LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER EN UN EXEMPLAIRE :

- 1. Fiche d'inscription dûment remplie;
- 2. Lettre de motivation;
- 3. Copie de la pièce d'identité en cours de validité (carte identité ou passeport);
- 4. Acte de naissance de moins de 3 mois ;
- 5. Photo d'identité récente;
- 6. Copie du justificatif du domicile (facture EDT ou OPT ou EAU etc) de moins de 3 mois ;
- 7. Copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF Ou Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait paraître ;
- 8. Copie de l'Extrait K (Patente forme juridique personne physique) correspondant à l'activité visée par l'annonce (délai de 3 mois) ;
- 9. Copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription ;
- 10. Copie de la carte d'agriculture et de pêche lagonaire (Arrêté n°668 CM du 6 mai 2013 modifié) pour les candidats à la vente de fruits et légumes uniquement.
- 11. Pressbook de vos créations et présentation, pour une activité de jus frais ou divers.

NB : Toute pièce complémentaire pourra être demandée au candidat.

Important : Lors du dépôt du dossier, la pièce d'identité sera demandée au candidat. Un original des pièces citées ci-dessus pourra également être demandée. Tout dossier incomplet sera considéré comme non éligible et ne sera pas présenté à la commission d'attribution.

# PIECE OBLIGATOIRE A FOURNIR AVANT LE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE SOUS PEINE DE CADUCITE DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION :

L'attestation d'assurance couvrant tous les risques habituels et garantissant obligatoirement la responsabilité civile voire offrant d'autres garanties comme celle contre le vol, est une pièce obligatoire à délivrer à la direction du marché de Papeete avant le démarrage de toute activité.

#### Dispositions relatives aux données personnelles :

La Direction du Marché municipal s'engage, en tant que responsable du traitement, à collecter et traiter les données à caractère personnel directement auprès des candidats dont la finalité est l'attribution d'emplacements au sein du marché municipal et ce dans le respect des dispositions juridiques applicables en Polynésie française et notamment celles du Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016/RGPD) et de la loi Informatique et libertés (Loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

Ces données à caractère personnel indiquées dans le formulaire d'inscription et les pièces à joindre au dossier d'inscription sont obligatoires. A défaut, la Commune ne pourra instruire votre demande.

Elles sont à destination de la Direction du Marché municipal, Pôle administratif, pour l'étude de votre dossier et sont conservées pendant toute la durée de l'instruction et pendant toute la durée légale de conservation imposée par les textes en vigueur après la cessation de votre activité si un emplacement vous est attribué.

Pour tous les dossiers non retenus par la commission, les candidats informés pourront venir les récupérer à la direction du marché dans un délai de 2 mois.

A l'issue de ce délai, les dossiers non récupérés seront détruits.

#### <u>Dispositions relatives au droit d'image :</u>

En soumissionnant, le candidat accepte les conditions relatives aux droits d'image mentionnées dans le cahier des charges de l'appel à candidatures, partie « exploitation des images », page 6.

	PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION/DMM - dépôt du dossier par le candidat	
	N°2025-CAOT2/ D6/Candidat	
Réceptionn	é par :tampon de la commune	
Le :	à	
Important : Le candidat doit présenter les originaux de ces pièces.		
	Fiche d'inscription dûment remplie ;	
	Lettre de motivation ;	
	Copie de la pièce d'identité en cours de validité (carte identité ou passeport) ;	
	Acte de naissance de moins de 3 mois ;	
	Photo d'identité récente ;	
	Copie du justificatif du domicile (facture EDT ou OPT ou EAU etc) de moins de 3 mois ;	
	Copie du justificatif du N° Tahiti avec copie de la situation au répertoire des entreprises à jour /ISPF OU Copie du récépissé de l'annonce que l'Imprimerie officielle fait ou fera paraître après instruction au RC ;	
	Copie de l'Extrait K (Patente forme juridique personne physique) correspondant à l'activité visée par l'annonce (délai de 3 mois) ;	
	Copie du justificatif de disposer d'une boîte postale à son nom ou en suscription ;	
	Copie de la carte d'agriculture et de pêche lagonaire (Arrêté n°668 CM du 6 mai 2013 modifié) ;	
	Pressbook de vos créations et présentation, pour une activité de jus frais ou divers.	
□ Dossier	complet □ Dossier incomplet □ Dossier rendu au candidat le	
Dossier sui	vi par :	
Visa et observations du Régisseur :		
Visa et observations du Responsable Pôle Administratif :		
Visa et observations du Responsable Pôle Hygiène :		
Visa et observations du Responsable Pôle Technique :		
Visa et observations de la Directrice :		
□ Dossier éligible □ Dossier non éligible		
	Si le dossier n'est pas éligible :	
□ Restitué	au candidat le 🗆 Détruit le	
Observation	ns des membres de la Commission d'attribution :	
Décision de	e la commission :	
<u>Réponse au candidat</u> :		
Appel téléphonique : date agent agent		
	ate agent	
	oonse (références) :	
•		